

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 mai 2018

Date de la convocation : 15/05/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient présents:

M. Thierry KOVACS, Président,
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN,
M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD,
M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA,
M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN,
Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL,
M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS,
M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE,
M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO,
M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES,
Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : M. Manuel BELMONTE à M. Frédéric BELMONTE, M. Bernard CATELON à M. Sylvain LAIGNEL, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Thérèse COROMPT à Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à Mme Maryline SILVESTRE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. René PASINI, M. Jacques THOIZET à M. Jean-François MERLE.

Absents : M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, Mme Hermine PRIVAS, M. Thierry QUINTARD.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **RESSOURCES HUMAINES** : Tableau des effectifs – actualisation

Rapporteur : Gérard BANCHET

NOTE DE SYNTHÈSE

Il est proposé de procéder à l'actualisation du tableau des effectifs, conséquence des modifications suivantes :

Transformation de poste suite à une réussite à concours

Direction des Finances

Un agent de la direction des finances a fait valoir sa réussite au concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe. Afin de permettre sa nomination sur son nouveau grade, il convient de transformer son poste relevant actuellement du grade de rédacteur, en un poste du grade de rédacteur principal 2^{ème} classe.

Affectation d'un poste vacant

Direction de la Cohésion Sociale

Par délibération n°18-34 du 11 janvier 2018, le conseil communautaire a approuvé le tableau des effectifs du nouvel EPCI établi à la date du 1^{er} janvier 2018.
Cet état présentait un poste d'attaché vacant au sein de la direction de la cohésion sociale.
Aujourd'hui, il est proposé d'en préciser son affectation, à savoir un posté dédié à la fonction de chef de projet prévention de la délinquance. Ce poste sera contractualisé avec l'Etat, dans le cadre du dispositif « contrat de Ville ».

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n°18-34 du 11 janvier 2018 du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération présentant le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2018,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE et modifie comme suit le tableau des effectifs résultant des changements explicités :

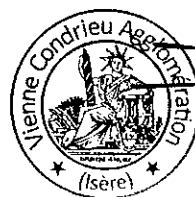
Transformation de postes suite à une réussite à concours	
Poste A SUPPRIMER	Poste A CREER
1 rédacteur	1 rédacteur principal de 2 ^{ème} classe

AFFECTE le poste vacant relevant du grade d'attaché territorial au sein de la direction de la cohésion sociale sur les fonctions de chef de projet prévention de la délinquance, contractualisé avec l'Etat dans le cadre du dispositif « Contrat de Ville ».

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 22 mai 2018
Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le et a été publiée le

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



[Handwritten signature]

Thierry KOVACS